

Comptes-rendus des réunions de CCE et CE de juin 2018.

UPM : Un nouveau record de rentabilité !



Avant tout, retour sur le combat des salarié-e-s de l'hôpital du Rouvray qui, malgré les nouvelles lois « travail » favorables aux employeurs, obtiennent, grâce à une lutte mémorable, une trentaine de postes supplémentaires, entre autres !

**Faut-il en arriver à une grève de la faim pour négocier avec l'employeur ?
Est-ce là le nouveau dialogue social ?**

Personne ne doit mettre sa vie en danger pour défendre des conditions de travail, dans notre service public et/ou dans l'usine.

Bravo Bruno, et à toutes celles et ceux qui ont montré leur détermination, leur solidarité, comme le syndicat CGT Chapelle-Darblay.



**Plus d'infos
sur le blog
Chapelle-
Darblay !**



Comité Central d'Entreprise du 5 juin 2018.

Tout le monde connaît les résultats mirobolants du Groupe.

Voici les Conclusions de notre cabinet d'Expertise, Secafi.

Quelques chiffres :

Résultat opérationnel total : 1259 M€

Cash-flow 2017 consacré à :

331 M€ pour les investissements (usines de pâte,

Raflatac Pologne et Finlande, plywood et usines de papiers spéciaux : Jamsankoski)

507 M€ pour les dividendes (actionnaires)

964 M€ pour les remboursements d'emprunts (L'endettement passe de 41% en 2013 à 2% en 2017 !)

La croissance de la demande est attendue pour la plupart des divisions d'UPM, à l'exception de Paper ENA (rebaptisé Communication Papers) qui devrait voir sa demande continuer de se replier.

Le Groupe souhaite augmenter ses prix de vente en 2018, répercutant ainsi la hausse des coûts externes (matières, énergie), et poursuivre ses actions de réduction des coûts (fixes et variables).

Les projets d'investissement concernent :

- La construction d'une nouvelle usine de fabrication de pâte en Uruguay (investissement de 2 milliards d'euros),
- Les projets en biochimie/biofuels (notamment l'étude pour la construction d'une bioraffinerie en Allemagne), La conversion de la PM2 de Nordland pour des papiers spéciaux (étude de faisabilité),
- L'augmentation des capacités en papiers spéciaux (release liner) à Jämsänkoski (Finlande) et Changshu (Chine).

A fin mars 2018, le résultat opérationnel « comparable » est en hausse de +17 % par rapport au premier trimestre 2017, tiré par la hausse des prix de vente sur la plupart des activités et en particulier sur le prix de la pâte, compensant largement la hausse des coûts variables. L'endettement net est réduit à 41 millions d'euros.

Pour UPM France :

En réduisant leurs capacités de production de papiers graphiques, les groupes papetiers ont généré une situation qui est temporairement sous-capacitaire par rapport à la demande, en particulier sur les papiers de presse.



Cette situation leur permet en 2018 d'augmenter leurs prix de vente au-delà de l'impact qu'ils subissent par la hausse des matières premières et ainsi de reconstituer leurs marges.

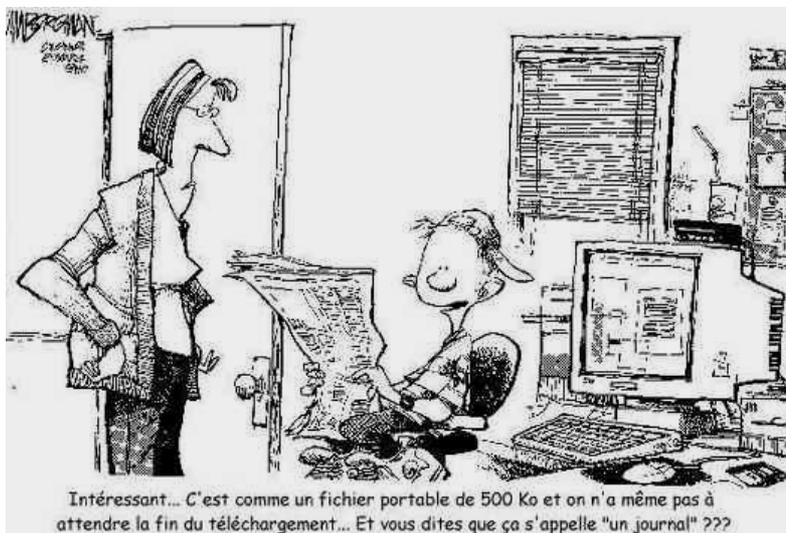
En 2017, le site de Chapelle Darblay n'a pas atteint son objectif d'Ebitda (résultat de 0,4 M€ vs un prévisionnel de 4,6 millions d'euros). L'écart, qui est de l'ordre de 4 millions d'euros, est expliqué par une performance industrielle inférieure aux attentes (temps d'arrêt et casses, vitesse de la machine limitée par le désencrage) ne permettant pas d'atteindre les volumes prévus.

Les crevaisons de chaudière ont également pénalisé les résultats pour un montant estimé à 2 millions d'euros (utilisation de la chaudière gaz impactant les coûts énergétiques).

La quasi absence d'investissements et la mise sous contrainte des dépenses de maintenance depuis l'arrêt de la PM3 apparaissent comme une des raisons de cette médiocre performance.

La réorganisation en mode « lean » qui a suivi, limitant les marges de manœuvre, ainsi que les départs de salariés disposant de compétences clés peuvent être identifiés comme des facteurs complémentaires d'explication.





La Direction a pris en compte ce dernier point en expérimentant une nouvelle organisation redonnant des marges de manœuvre et dont nous espérons qu'elle sera positive.

Les ventes du site restent à notre avis trop orientées sur le grand export.

Certes le site tire ainsi profit de son positionnement géographique favorable, mais ses marges sont pénalisées par rapport aux autres sites du Groupe en raison des coûts de transport.

L'évolution des coûts matières (notamment les prix des papiers récupérés) nous paraît renforcer l'intérêt de mettre à niveau le

centre d'affinage dans la perspective de l'évolution programmée des centres de tri.

Enfin, les conséquences sur la charge de travail de la réorganisation des fonctions support sur Levallois, en particulier, nécessitent à notre avis une attention particulière.

L'avis des membres CGT du CCE, rendu le 5 juin 2018.

A la lecture de cette expertise, nous constatons un décalage important entre les résultats du groupe UPM pour 2017 et les moyens que ses dirigeants consacrent à l'entretien des sites, en raison des différentes mesures de réduction de coûts, l'absence de budget de développement et la négligence apportée aux conditions de travail (absentéisme) issues des PSE successifs.

La diminution importante de la fonction RH en est la principale responsable. Fonction RH garante d'une bonne GPEC. Elle-même indispensable puisque les seniors sont partis avec leur expérience et leur savoir.

L'organisation dite « Lean » mise en place au grand dam des représentants CGT du personnel, se traduit aujourd'hui par de la lassitude, de l'usure et de la résignation causées par aucune vision d'avenir.

Nous demandons pour 2018 et les années à venir, une prise de conscience des dirigeants, des encadrants afin que le personnel retrouve de la sérénité au poste de travail, gage de productivité.

Productivité qui doit être garantie aussi par la formation professionnelle, l'apprentissage, très rapidement.

Ceci pour les deux sites d'UPM France, Levallois et Chapelle-Darblay.

Comité d'Etablissement du 12 juin 2018.

Vivement octobre !

Voilà en conclusion ce qu'il faut retenir de tous les aléas de production et d'organisation que nous avons pu dénoncer.

Comme les problèmes de relation entre les élus et les cadres concernant ces deux sujets.

Il n'empêche, la direction agit, on réagit, toujours avec ce but de pérenniser notre site, et défendre le personnel !





Une fois n'est pas coutume, commençons par les effectifs et embauches.

Effectifs : 250 personnes (dont 18 femmes)

Chapelle : 197 (dont 14 cadres)

Fonctions : 15 (dont 9 cadres)

Autres : 38 (PSE, MLD)

Suite à nos différentes interventions et négociations avec la Direction :

Deuxième électricien : mi-juillet

Poste de préventeur sécurité : Arrivée de Madame Clarisse Lepetit

Gestionnaire produits chimiques : en cours

Ingénieur process : en cours

Mécanicien : En cours

Nouveau : Superviseur Centre d'affinage. (poste à ouvrir)

Nous demandons, suggérons, à la Direction de communiquer plus efficacement pour rassurer une partie du personnel, inquiet de certaines décisions et orientations.

Ce poste de superviseur est plutôt une bonne chose dans la perspective du développement de notre centre, sachant que les flux entrants seront différents à l'avenir 2021 où les collectivités locales devront se prononcer. (quels contaminants, %, etc)

Absentéisme en mai.

Moyen : 4.6%. **Certaines équipes sont plus touchées que d'autres !**

Par secteur. Logistique : 7.85, Prod : 5.06, Serv. Techn : 4.7, Adm : 0.54

Intérimaires.

275 jours pour un coût de 84 K€.

Cumul 2018 : 1188 jours pour 336 700 €. **L'équivalent de 7,8 postes !**

Santé/Sécurité

Prenons l'exemple de l'équipe B, en difficulté depuis plus d'un an, celle-ci se retrouve amoindrie au mois de juin avec de nombreuses absences diverses. « On » attend les congés ?

Quel plan d'action, quel soutien reçoit-elle de l'équipe dirigeante ? Quelle place tient la santé et la sécurité du personnel restant ?

La balle est dans le camp de la direction !

Le terme « équité » a été prononcé dans les dernières réunions !!!

Ajoutons le report des formations en cours à la Dip !!!

Plus les habilitations en bout de table, sans la signature du Directeur et la boucle est bouclée !!!

Production. (18493 tonnes, 13% de Brite))

La vitesse moyenne de la machine est tellement basse qu'on se demande si c'est réel ? (1417,6 m/mn)
C'est grave docteur ?

Ventes : Trop basses en France mais difficile d'en savoir plus avant la présentation que nous demandons, au prochain C.E. (Baisse de consommation, pénurie de papier journal, perte de clients ?)

France : 32% pour 45 au budget, **Europe** : 28% et **Grand Export** : 41%.

Prochaines réunions. 19/06 : CHSCT G + Elec, 21/06 : Nouvelle Organisation, 25/06 : D.P, 28/06 : PM3

Résultat du mois de mai : + 1.8 M€. **Cumul 2018** : + 4 M€. Un résultat atteint grâce essentiellement au prix de vente du journal et la revente d'électricité de notre chaudière, mais qui masquent la mauvaise marche de l'usine ! **Pour combien de temps ?**

On avance vers le résultat qu'on annonce depuis janvier : + 10 millions dans la poche d'UPM !

A moins que le personnel, en octobre, réclame son dû !!!

